

METIER

TECHNICIEN ETUDES D'EXECUTION / DESSINATEUR PROJeteur H/F

Le technicien étude d'exécution réalise les plans électriques et schémas de câblage des installations à réaliser.

a) Relations internes

Sous le contrôle du Directeur d'Exploitation, le/la technicien étude d'exécution est en relation constante avec les chargés d'affaires, les conducteurs de travaux pour lesquels il réalise les plans et dimensionnements.

Il est également en relation avec le technicien d'étude de prix et le personnel d'exécution.

b) Relations externes

Il est en relation avec les différents acteurs des chantiers : BE / Architecte / BC / les préfabriquants.

c) Responsabilités

Toutes les semaines, il procède à la mise à jour, du planning de plans en fonction des besoins des Chargés d'affaires et des Conducteurs de travaux.

d) Ses principales missions

- Récupérer tous les documents nécessaires à l'étude d'exécution.
- Préparer le dossier d'exécution qui comprend :
 - * Élaboration des plans d'exécution,
 - * Note de calcul d'éclairage,
 - * Note de calcul de section de câble ou de colonne montante,
 - * Carnets d'équipement
 - * Plans de réservation ou réseaux sous dallage
 - * Analyser les risques techniques avec les autres lots en réalisant des synthèses
- Transmission des dossiers d'exécution.
- Préparer les dossiers « DOE » suite aux instructions des Chargés d'affaire/Conducteurs de travaux.
- Informer le Chargé d'affaires ou le conducteur de travaux des besoins complémentaires si nécessaire.

e) Sa formation

Même si l'expérience prime, il est souvent demandé que le profil soit issu d'une formation technique Bac professionnel à Bac+2 type BTS/DUT électrotechnique.

Il est souvent nécessaire de maîtriser Autocad. Dans le domaine du génie électrique, il est également souvent demandé qu'il maîtrise un logiciel de dimensionnement (Caneco et/ou SEE Electrical).